

CHOISIR LE SITE

Le choix du site est un élément déterminant pour la réussite et la durabilité d'une manifestation. Un lieu bien choisi facilite non seulement l'organisation, mais permet aussi de réduire considérablement l'empreinte écologique – en limitant les besoins en énergie et en eau, les déplacements motorisés et les nuisances pour l'environnement et les riverains.

Avant la manifestation

- Définir les principaux critères de sélection : nature et taille de la manifestation, nombre de personnes attendues, type d'espace (intérieur ou extérieur), exigences techniques et logistiques, etc.
- Privilégier les sites **déjà équipés d'infrastructures existantes** (raccordements à l'électricité, à l'eau, sanitaires, etc.) et **facilement accessibles en transports publics**.
- En collaboration avec la commune ou les services industriels, étudier la possibilité d'un **raccordement aux réseaux existants** (électricité, eau, assainissement).
- Pour les manifestations en plein air, choisir un site **sans sensibilité écologique particulière** (éviter les zones protégées, humides ou à sols fragiles).
- Vérifier le **degré d'acceptation du voisinage** pour le type d'événement prévu et anticiper les éventuelles nuisances (bruit, circulation, stationnement).
- Garantir une **accessibilité universelle** du site : rampes d'accès, chemins plans, signalétique adaptée et alternatives pour les personnes à mobilité réduite.

Après la manifestation

- Évaluer la pertinence du site choisi selon les critères initiaux : **mobilité, infrastructures, impacts environnementaux et accueil du public**.
- Documenter les enseignements pour améliorer la sélection du site lors des prochaines éditions.